

	DECISION D'ATTRIBUTION / D'INFRUCTUOSITE/D'ANNULATION	Enregistrement Référence : DAMP-EN-P07-09 Version /Date Crédation: 1.0/Décembre 2021 Page 2 sur 2
---	--	--

DECISION N° 62-A8 /24/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/AW DU 13 JUIN 2024
 DECLARANT INFRUCTUEUX LE LOT N° 1 DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL
 OUVERT N°042/24/AOIO/SDCC/CIPM DU 02/04/2024 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02)
 LOTS DE CLIMATISEURS POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON.

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

- Vu L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;
- Vu La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des entreprises Publiques ;
- Vu Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu Les Statuts de la SODECOTON ;
- Vu La Résolution N°4 du 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON ;
- Vu La Résolution N°17/SODECOTON/CA/PCA du 29 décembre 2023 portant adoption de la directive de gestion des marchés de la SODECOTON ;
- Vu La Résolution N°18/SODECOTON/CA/PCA du 29/12/2023 portant délégation de certaines attributions du Conseil d'Administration au Président dudit Conseil de la SODECOTON ;

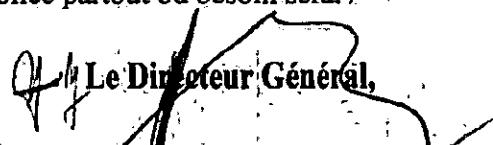
Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°042/24/AOIO/SDCC/CIPM du 02/04/2024 pour la fourniture de deux (02) lots de climatiseurs pour les usines d'égrenage de la SODECOTON;

Considérant La Lettre N°042/24/SDCC/CIPM du 28 mai 2024 du Président de la CIPM de la SODECOTON.

DECIDE :

Article 1^{er} : Est déclaré infructueux, conformément aux dispositions de l'article 52 alinéa 1 du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018, le lot N°1 de l'Appel d'Offres susmentionné, pour unique offre reçue non-conforme au dossier de consultation.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.


Le Directeur Général,



Ampliations :

- ARMP (pour publication)
- P/CIPM
- Affichage
- Archives

DECISION N° /23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA-DU

Développons durablement le septentrion

SOCIETE ANONYME MIXTE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE 1 510 000 000 F CFA

Registre du Commerce & de Crédit Mobilière RC/GOU/2007/B/71 - N° contribuable : M057400000146H

Direction & Siège Social : B.P. 302, Tel. 227 10 80, Fax 22 27 20 68 GAROUA - E-mail : sodecoton@sodecoton.cm

Délégation de YAOUNDE : B.P. 304 - Tel & Fax : 222 20 19 72 - Délégation de DOUALA : B.P. 1699, Tel & Fax : 233 42 46 03

Correspondant en France : GEOCOTON 53, Avenue Victor Hugo - 75016 Tel. : 33(0)1 43 99 53 00 - Fax : 33(0)1 43 59 54 54

ISO 9001:2015

BUREAU VERITAS
Certification





**COMMUNIQUÉ
D'ATTRIBUTION/INFRACTUOSITÉ**

Enregistrement

Référence : DAMP-EN-P07-19

Version /Date Crédation: 1.0/ Juin 2022

Page 1 sur 1

**COMMUNIQUE N° 6249 /24/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AW DU 13 JUIN 2024
PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRACTUEUX LE LOT N°1
DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°042/24/AOIO/SDCC/CIPM DU 02/04/2024
POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE CLIMATISEURS POUR LES USINES
D'EGRENAGE DE LA SODECOTON.**

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON COMMUNIQUE :

Par Décision N° /24/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AW du l'Appel d'Offres National Ouvert N°042/24/AOIO/SDCC/CIPM DU 02/04/2024 est déclaré infructueux, conformément aux dispositions de l'article 52 alinéa 1 du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018, pour unique offre reçue non conforme au dossier de consultation.

Par ailleurs, l'unique soumissionnaire AFRILUX n'a pas été retenu pour le motif ci-après :

LOT N°1	SOUMISSIONNAIRE	MOTIFS
Fourniture de climatiseurs verticaux monobloc et pièces de rechange.	AFRILUX BP : 30388 YAOUNDE	Eliminé pour non satisfaction du critère éliminatoire relatif aux spécifications techniques (absence de la lettre d'engagement du fabricant de marque Airwell MOTRALEC).



Le Directeur Général

Mohamed Bayo

Ampliations :

- ARMP (pour publication)
- P/CIPM/SDCC
- Affichage
- Archives

Développons durablement le septentrion

SOCIETE ANONYME MIXTE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE : 1.510 000 000 F CFA

Registre du Commerce & de Crédit Mobilier RC/GOU/2007/B/71 - N° contribuable : M05740000146H

Direction & Siège Social : B.P. 302, Tél. 227 10 80, Fax 22 27 20 68 GAROUA - E-mail : sodecoton@sodecoton.cm

Délégation de YAOUNDE : B.P. 304 - Tél & Fax : 222 20 19 72 - Délégation de DOUALA : B.P. 1699, Tél. & Fax : 233 42 46 03

Correspondant en France : GEOCOTON 53, Avenue Victor Hugo - 75016 Tél. : 33(0) 1 42 99 53 00 - Fax : 33(0) 1 43 59 54 54